

pourrais peut-être obtenir le renseignement par quelque autre moyen.

Combien d'immigrants le Canada a-t-il absorbé depuis la fin de l'année 1948 et depuis ce temps-là, combien chaque année?

L'hon. M. Harris: Pour répondre à cette question, je devrais faire préparer un relevé.

M. le président: Le crédit est-il adopté?

M. Fulton: Il y a encore autre chose. Le ministre a donné les grandes lignes d'un accord avec les Pays-Bas. Cet accord semble acceptable. Il nous a dit, je crois, que ce sont les Pays-Bas qui trouvent les immigrants et qui les amène à l'examen. Si une telle façon de procéder est inattaquable quand il s'agit des Pays-Bas, pourquoi un accord dans le même sens ne serait-il pas aussi acceptable dans le cas du Royaume-Uni? Nous nous réserverions encore le droit d'examiner les futurs immigrants dans nos bureaux du Royaume-Uni. A mon sens, ce que le ministre a dit réfute les arguments qu'il a antérieurement invoqués contre ces accords.

L'hon. M. Harris: J'ai dit en commençant que le gouvernement des Pays-Bas avait entrepris d'appliquer un programme déterminé visant à encourager ses ressortissants à émigrer. Autant que je sache, aucun gouvernement du Royaume-Uni n'a adopté pareille ligne de conduite depuis la guerre. Le Royaume-Uni a conservé sa loi de colonisation aux termes de laquelle il subventionne le transport, moyennant certaines conditions.

M. Fulton: Cela ne revient-il pas au même?

L'hon. M. Harris: Non, pas tout à fait. En fait, je puis citer, je crois, le chef actuel du gouvernement de la Grande-Bretagne qui a dit que c'était une entreprise assez difficile à réaliser et qu'il fallait attendre les résultats qu'elle donnerait. Mais l'honorable député constatera, je crois, que ce programme est tout différent de celui des Pays-Bas, car c'est pour protéger sa propre économie que la Hollande a délibérément décidé de réduire son chiffre de population.

(Le crédit est adopté.)

61. Service ambulant et d'inspection au Canada—Fonctionnement et entretien, y compris \$10,000 de subventions aux organisations d'assistance aux immigrants, \$5,204,217.

M. Gillis: Ce poste me permet de signaler un point à l'attention du ministre. Il a trait au service ambulant et d'inspection. Or ma question touche à ces deux aspects du service. Je remarque une subvention de \$10,000 aux associations d'assistance aux immigrants. J'ai ici une coupure extraite du *Journal* d'Ottawa de ce soir qui confirme passablement les craintes que j'exprimais aujourd'hui

au sujet de l'acceptation d'immigrants sans savoir s'ils trouveront des emplois et des logis au pays. Cette dépêche de la Presse canadienne émane d'Edmonton (Alb.), en voici la teneur:

Un immigrant anglais du nom de John A. Gough, qui prétend que les faux renseignements qu'il a obtenus des autorités canadiennes de l'immigration en Angleterre sont en partie responsables de ses délits criminels, s'est hier reconnu coupable de cinq vols avec effraction. Il a été condamné à un an d'emprisonnement.

Gough a déclaré qu'avant de quitter l'Angleterre, il y a un an, on lui avait assuré qu'il trouverait de l'emploi et un logement au Canada. Il prétend qu'il n'en fut rien.

Je ne soutiens pas que cette nouvelle soit parfaitement exacte, mais il y a sans doute là un fond de vérité. Je prie le ministre, à propos de ce crédit, de nous dire comment s'effectue le service d'inspection en Grande-Bretagne et comment on s'occupe des immigrants à leur arrivée au Canada. Que fait cet organisme d'assistance sociale pour qu'il reçoit cette subvention de \$10,000? Y a-t-il quelque moyen pour un homme comme celui-là,—il est présentement en prison,—de faire appel à cet organisme d'assistance sociale pour qu'il l'aide à trouver de l'emploi et à éviter ainsi les rigueurs de la loi?

Ce cas est venu à notre attention, parce que les journaux en ont publié les détails. Cependant, il peut y en avoir un grand nombre d'autres semblables au pays. Fait-on quelque chose pour empêcher ces hommes de s'exposer aux rigueurs de la loi, d'aller en prison?

L'hon. M. Harris: Pour répondre en quelques mots, je dirai ceci: je puis expliquer à mon honorable ami ce qu'est exactement la situation; ce sera assez long. Je suis disposé à le faire lorsqu'il le voudra. Vous vous rendez compte, je pense, qu'il est venu ici, depuis la fin de la guerre, à peu près 800,000 personnes, et que sur ce nombre il est fatal qu'il y en ait qui s'adaptent mal ou qui ont pu avoir l'idée qu'on leur a donné certaines assurances. J'ai personnellement procédé à un très grand nombre d'enquêtes dans le cas de personnes qui prétendaient qu'on leur avait dit ceci ou cela. J'ai trouvé tout autre chose. Je ne veux pas laisser entendre que ce jeune homme cherche à tromper qui que ce soit, mais je ne pense pas qu'on puisse sérieusement s'attendre que sur un pareil chiffre d'immigrants il ne s'en trouvera pas pour s'attirer des ennuis chez nous, ou qui ne soient arrivés avec des idées que pas une personne raisonnable ne devrait avoir, et qui n'ont en somme reçu que les encouragements normaux qu'on est en droit d'attendre de nos fonctionnaires de l'immigration.